

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 février 2009

RÉFORME DE L'HÔPITAL - (n° 1210)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1293

présenté par

M. Raison, M. Morel-A-l'Huissier, M. Remiller, M. Loos, Mme Grosskost, M. Le Fur, M. Decool,  
M. Bur, M. Blessig, M. Lejeune, Mme Delong, Mme Marland-Militello, M. Guibal, Mme Dalloz,  
M. Luca, M. Christian Ménard, M. Tian et M. Bernier

-----  
**ARTICLE 14**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 8° Contribuer à l'accueil et à la formation des stagiaires de deuxième et troisième cycles d'études médicales ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de cohérence avec les amendements précédents.

Il s'agit d'inscrire la formation des stagiaires dans les missions générales du médecin de premier recours.